

Communication aux adhérents

Ci-dessous, quelques informations sur les modes opératoires pour bénéficier des remises annoncées.

SKI

Rappel: Voir tableaux des tarifs 1 et 2 sur le site dans la rubrique "actualités".

Alors même que nos partenaires ont toutes les informations concernant votre adhésion à notre association, nous vous recommandons vivement de toujours avoir votre carte d'adhérent en support "papier " ou fichier numérique à présenter au guichet.

L'achat des forfaits s'effectue soit aux guichets (Rochebrune, Montd'Arbois, Princesse ou Chamois) soit par internet. Il est alors nécessaire d'avoir créé un compte sur le site marchand.

PARKING

Les abonnements éligibles aux remises (hormis parkings du Casino et Office du tourisme) sont vendus au guichet du parking du Casino.

CINEMA (Salles du ROCHEBRUNE au centre-ville et du PANORAMIC.

Rappel : les places ont une validité de 6 mois seulement et les -14ans ont un ticket à 4,5€ au guichet du cinéma.

Il vous importe de faire connaître votre besoin en nombre de places de préférence par mail à : contact@vivremegeve.fr ou par Tél au 06 46 72 07 89.

L'association achète les places par quantité de 30 au minimum, d'où la nécessité de procéder à des achats groupés. Une fois l'achat réalisé par l'association, nous convenons avec chaque demandeur d'une date et d'une heure de remise des tickets demandés. C'est à cette remise que vous procédez au règlement par chèque.

TUNNEL du MONT BLANC

L'association dispose de plusieurs cartes de 20 passages et les met à disposition des adhérents pour une utilisation à l'unité ou plus. La carte est remise en main propre au demandeur lors d'un RV fixé conjointement. Il vous appartient donc de nous contacter au moins 72h avant afin de nous faire part de votre besoin. A votre retour, vous glisserez la carte + le règlement (8€ pour 1 seul passage / 15€ pour un A/R) dans la boite aux lettres de l'association.

Luges 4S

Concernant cette prestation qui a été décidée lors de la dernière AG du 3 Nov 2016, l'association n'est pas encore organisée. Le moment venu, nous le ferons savoir. Les modalités seront vraisemblablement les mêmes que pour la distribution des places de cinéma.

PALAIS DES SPORTS

Nous sommes dans l'attente de réception des tarifs pratiqués par la nouvelle entité de gestion commerciale créée au Palais des sports. Tous les produits seront proposés aux guichets du palais sur présentation de vos deux cartes de résident ou travailleur année /saisonnier et de celle d'adhérent à l'association.

NB : Nous travaillons actuellement à mettre en place une formule de type "Point Relais" en appui de ces échanges entre les adhérents et les responsables de l'association Vivre Megève.